



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Yves Pachod

ADJOINTE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION

Manon Lazzaroni

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Agathe de Sauverzac

RÉDACTION

Éthel Bonnet-Laverge, Émeline Cherrier,
Marion Clastres et Célestin GEORG-MONNIER

CRÉDITS PHOTOS

Courchevel Tourisme, Mairie de Courchevel, UnDuo,
Focus Vision, chillinmaster, Adobe Firefly, Découvrir les
Alpes

MISE EN PAGE: Marion Clastres, Émeline Cherrier,
Célestin GEORG-MONNIER

PARUTION: AUTOMNE 2024

TIRAGE: 3 000 ex.

IMPRIMERIE: l'Edelweiss

DISTRIBUTION: ESAT Albertville

Imprimé sur du papier issu de forêts à gestion durable
avec des encres végétales.
Faites le tri, ce bulletin est recyclable!

ÉDITO

Chères Courchevelloises, Chers Courchevellois,

Les couleurs de l'automne sont apparues et les premiers flocons ont recouvert les sommets, dès septembre. Durant ce mois, un nouvel événement a été proposé à la population locale : Les Vogues, le premier festival des initiatives durables à Courchevel, du 8 au 21 septembre. Un rendez-vous inédit pour la station, mais qui se déploie progressivement à l'échelle du pays puisque des événements similaires ont aussi vu le jour dans d'autres villes de France.

L'occasion, dans ce journal d'automne, de dresser le bilan des projets actuels et futurs en faveur du développement durable : un point d'étape de la stratégie Courchevel 2046 qui a pour objectif d'encadrer ces actions, avec le centenaire pour horizon.

Un sujet fédérateur qui, au-delà du travail des équipes municipales, repose sur un élan collectif qui implique l'ensemble du territoire.

**Le maire de Courchevel,
Jean-Yves Pachod.**



Sommaire

À la rencontre des alpagistes	2
Label villes et villages fleuris	2
Privilégier le fauchage différencié	3
Des panneaux photovoltaïques au refuge du Grand Plan	3
Une nouvelle pompe à chaleur au Forum	4
Une centrale hydroélectrique à Courchevel.....	4
Les Vogues, Le premier festival des initiatives durables à Courchevel.....	5
Mobilité Une stratégie intégrale et des actions déjà en cours	6
ABC, l'atlas de la biodiversité communale	7
Calendrier.....	8
Tribunes d'expression	8
État-civil	8



À la rencontre des alpagistes

Le 10 septembre, les élu(e)s sont allés à la rencontre des alpagistes de Courchevel : Pascal Million et Patrice Deschamps (Pralong), Simon Bibollet (Avals) et Bernard Chardon (Ariondaz).

Cette visite traditionnelle est un rendez-vous privilégié d'écoute et d'échange. C'est l'occasion de dresser le bilan de l'été, de réfléchir aux enjeux auxquels les exploitants sont confrontés dans le cadre de leurs activités pastorales, ou encore de se concerter sur les projets en cours ou à venir. Le beaufort est un produit phare, c'est pourquoi les caves d'affinage, les salles de fabrication, les logements ou encore les chalets d'alpage sont passés en revue pour évaluer les travaux à entreprendre. Des études sont également en cours pour optimiser le traitement du lactosérum, dans le respect de l'environnement et de la réglementation, puisque sa prise en charge constitue un enjeu majeur, notamment dans la vallée des Avals. La visite s'est achevée par un déjeuner convivial au refuge du Grand Plan avec Laurent Bois-Mariage, le gardien.

Consciente de l'importance de préserver les espaces pastoraux, la municipalité soutient et finance le maintien et le développement de l'activité pastorale. Elle a également à cœur de faciliter la cohabitation entre tous les acteurs évoluant au sein de ce patrimoine naturel (alpagistes, randonneurs, amateurs de VTT, etc.).

DE GAUCHE À DROITE : Henri CHAPUIS, membre extérieur de la commission Agriculture, Marc LAZZARONI, conseiller municipal, Fabrice FERROUX, directeur Général des Services techniques, Patrick BEL, directeur de la Police municipale, Christian ÉTARD, responsable des Bâtiments et Patrimoine bâti, Bernard CHARDON, de l'alpage d'Ariondaz, Nathalie ROCHAIX, directrice des Transports et de l'Économie touristique, Jean-Yves PACHOD, maire de Courchevel, Laure de La BUSSIÈRE, directrice des Finances et des Affaires juridiques, Jean-Christophe BERRARD, directeur Général des services, Aline MONGELLAZ, responsable des Activités de pleine nature et Virginie PERRET, adjointe à l'Environnement, l'Agriculture et la Transition écologique.



VISITE ANNUELLE DES ALPAGES



FLEURISSEMENT DE LA RUE DES TREMPINS À COURCHEVEL LE PRAZ

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Retour sur la visite d'expertise favorable à la 4^e fleur

Le 6 septembre dernier, plusieurs élu(e)s et agents communaux ont participé à la visite d'expertise pour la 4^e fleur, en compagnie de Julien FAIVRE, directeur du Conseil national des Villes et Villages Fleuris, de Catherine AGNOLETTI, chargée de mission fleurissement à l'agence Agence alpine des territoires et de Céline COUDOUEL, chargée de mission labellisation et handi-tourisme à AURA Tourisme.

Véritable audit de la stratégie paysagère et environnementale de la commune, cette visite avait pour but d'analyser le potentiel de la commune pour atteindre la 4^e fleur, niveau ultime du label, décerné aux communes les plus engagées en faveur de l'environnement, de la préservation de la biodiversité et d'un cadre de vie agréable et inclusif.

D'une durée de 3 heures, la visite a permis de passer au crible l'ensemble des actions engagées par Courchevel, relatives à l'aménagement paysager, à la protection de la faune, de la flore et des ressources naturelles et à l'implication des citoyens au travers d'animations pédagogiques de sensibilisation à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Le rapport de gestion de développement durable de la commune a été remis au comité externe. Ce document sera ensuite distribué à l'ensemble de la population d'ici la fin d'année.

Les premières conclusions sont positives et semblent indiquer le potentiel de la commune pour se positionner parmi les quelque 300 communes actuellement labellisées 4 fleurs, parmi les 35 000 qui composent la France.

Il est également important de rappeler qu'accéder à la 4^e fleur est aussi un engagement collectif, chacun pouvant contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de la propreté autour de chez soi.

Les conclusions de l'audit seront connues en toute fin d'année et permettront d'envisager une évaluation courant 2025, pour une labellisation effective en 2026.

ESPACE DE FAUCHAGE DIFFÉRENCIÉ À COURCHEVEL 1850

Privilégier le fauchage différencié

Pour préserver la biodiversité, la commune pratique le fauchage différencié. Cette technique consiste à retarder l'intervention de fauchage sur certaines zones bien définies, pour la plupart éloignées des centres villages et des stations (dont le site du golf et les chemins carrossables disposant d'une largeur suffisante). Les plantes et la petite faune (oiseaux, insectes, petits mammifères, etc.) ont ainsi la possibilité d'accomplir leur cycle de vie naturel. Le fauchage intervient plus tard, lorsque les plantes ont fleuri et fructifié et que les animaux ont eu le temps de se reproduire.

Il est important de protéger ce riche écosystème qui représente des milliers d'espèces, des plus modestes et peu connues, telles que les syrphes ou les chrysopes, aux plus célèbres : les coccinelles amatrices de pucerons, les abeilles, les bourdons, etc. Les insectes pollinisateurs assurent en effet plus de 80 % de la reproduction des espèces végétales et une bonne part du contenu végétal de notre assiette. Sans eux, il n'y aurait ni pommes ni poires, pas davantage d'oignons, courgettes ou tomates dans nos jardins.

Par ailleurs, le fauchage différencié permet de réduire le nombre d'heures d'utilisation du matériel de fauchage du service des espaces verts communal, ainsi que la consommation de carburant.

LES ZONES DE FAUCHAGE DIFFÉRENCIÉES SONT REPÉRABLES GRÂCE À UN PANNEAU INFORMATIF.



Des panneaux photovoltaïques au refuge du Grand Plan

Cet automne, les toitures du refuge du Grand Plan ont subi une rénovation complète.

En effet, lors de la réfection de la toiture de la « cabane aux cochons », il avait été constaté que celle-ci présentait des dégradations et des dysfonctionnements pouvant engendrer des risques de panne, non acceptables en pleine saison d'exploitation du refuge. Par conséquent, il est apparu nécessaire et plus avantageux financièrement de remplacer cet ancien équipement par des panneaux photovoltaïques (utilisant la lumière du soleil) « bi-face », plus performants, car produisant de l'électricité grâce à leurs deux côtés. Pour qu'ils puissent fonctionner, ces panneaux doivent être installés sur une structure en hauteur. Le dessus du panneau peut ainsi capter les rayons directs du soleil, et le dessous, quant à lui, capte le réfléchissement de ces rayons.

Le principal objectif de la commune est la continuité de l'alimentation électrique du refuge du Grand Plan en période d'exploitation, tout en limitant le risque de pannes qui engendrent parfois des temps de réparation relativement longs.



Coût total :

5 910 €



RÉFECTION DE LA TOITURE REFUGE DU GRAND PLAN



LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



Une nouvelle pompe à chaleur au Forum

Une pompe à chaleur d'une puissance de 304 kW sera prochainement installée au Forum par les services techniques municipaux pour remplacer les deux anciennes chaudières au fuel de la patinoire.



Actuellement, cette chaufferie consomme en moyenne 35 000 litres de fuel par an. L'objectif de la nouvelle pompe à chaleur sera de supprimer cette dépense. Le gain financier est estimé à environ 20 000 € sur les charges de fonctionnement.

Le chauffage du Forum fonctionne de la manière suivante :

→ Lorsque la température extérieure est supérieure à 5 °C, le bâtiment est intégralement chauffé par la récupération d'énergie réalisée grâce aux groupes froids de la patinoire qui servent à faire la glace.

→ Lorsque la température extérieure est inférieure à 5 °C, la récupération d'énergie sur les groupes froids est complétée par la chaudière (actuellement au fuel).

La pompe à chaleur utilisera comme source dite « chaude », l'eau stockée dans le réservoir de la Douna, situé sur le bord des pistes en aval de la Croisette, dont la capacité est de 550 m³. Pour l'occasion, la pompe d'alimentation d'eau du chalet la Douna sera également remplacée. Cette eau, prélevée à environ 6 °C sera refroidie à environ 3 °C. Les quelques degrés pris sur l'eau de la Douna permettront à la pompe à chaleur de faire augmenter la température de l'eau du circuit de chauffage du Forum de 45 °C à 55 °C.

Les travaux seront effectués par l'entreprise Dalkia à l'automne 2024 et l'installation pourrait être opérationnelle au mois de décembre 2024.

Coût d'installation :

314 000 €

Gain financier :

20 000 €

Économie de fuel annuelle :

35 000 L

PROJET Une centrale hydroélectrique à Courchevel

La société Gravelles ENR, filiale de GEG Énergies Nouvelles et Renouvelables, en partenariat avec le Syndicat des Énergies Électriques de Tarentaise, porte un projet de centrale hydroélectrique sur le territoire de la commune de Courchevel. Ce n'est pas la première fois que GEG réalise des projets dans le secteur, la société ayant déjà mis en place, en 2018, une centrale hydroélectrique sur le ruisseau du Bonrieu à Bozel.

Ce projet vise à capter les eaux des torrents de Montgellaz (affluent du Doron de Bozel)

et des Gravelles (affluent du torrent de la Rosière) afin de produire une énergie renouvelable d'une puissance indicative de 3,8 MW.

Le bâtiment de production sera implanté sur la rive gauche du ruisseau de la Rosière, en face de la centrale EDF. Le projet fera l'objet d'un bail de 50 ans, sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires et de la garantie du financement.

En contrepartie de cette nouvelle centrale, une rémunération annuelle d'un montant minimum de 50 000 € sera versée à la commune.

QUE DEVIENT L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE ?

L'électricité produite par la centrale sera injectée directement sur le réseau électrique. Il est donc impossible de déterminer précisément où elle sera consommée. Toutefois, selon les principes physiques, l'électricité tend à alimenter en priorité les points de consommation les plus proches de son site de production. La centrale devrait générer suffisamment d'électricité pour couvrir les besoins annuels d'environ **770 habitants**.



Les Vogues, Le premier festival des initiatives durables à Courchevel

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable Courchevel 2046, année marquant le 100^e anniversaire de la station, la commune a lancé le premier festival des initiatives durables, du 8 au 21 septembre, gratuit et ouvert à tous.

Quinze jours d'exploration et de célébration de l'environnement sous toutes ses formes : conférences, ateliers, fresques du climat, observation de papillons en nocturne, spectacles et projections, etc.

Le festival avait pour ambition d'apporter des clefs d'information sur l'environnement et la protection de la biodiversité locale, de partager les actions menées sur le territoire par les différents acteurs et de proposer des solutions pour agir de manière individuelle ou collective.

Il a aussi été l'occasion de célébrer plusieurs dates incontournables de l'agenda environnemental aux niveaux national, européen et international, avec les Semaines du développement durable du 18 septembre au 8 octobre, la Semaine européenne de la mobilité du

16 au 22 septembre et le World Clean Up Day le 20 septembre.

Courchevel Le Praz et Courchevel La Tania ont été les principaux points de rencontre de cette quinzaine, avec une trentaine d'animations déployées tout au long du festival, et une participation de plusieurs centaines d'habitant(e)s de la commune et du territoire, à plus large échelle.

Cette première édition s'est conclue par une conférence sur les glaciers menée par Ugo Nanni, glacio-sismologue et chercheur à l'université d'Oslo, sur l'instabilité des glaciers polaires et montagneux. Au cours de ses recherches, entre les Alpes et le Svalbard (Groenland), il observe ce qui se passe à des centaines de mètres sous la glace.

La conférence a transporté l'audience au



ATELIER TABLEAU COLLABORATIF

cœur du glacier et de ses battements. Au travers d'une technique innovante pour surveiller la fonte des glaciers, Ugo Nanni sait enregistrer le moindre soubresaut, la moindre vibration des glaciers. Il sait les écouter. Une écoute attentive, une respiration qui nous permettent de comprendre comment vivent les glaciers et la façon avec laquelle ils s'adaptent aux changements climatiques. Une approche pour nous aider à mieux comprendre pour mieux agir.

Une façon poétique de clore cette quinzaine pour apprendre et partager autour des initiatives durables du territoire.

Une stratégie intégrale et des actions déjà en cours

Dans le cadre de sa stratégie Courchevel 2046, la commune travaille actuellement sur son propre schéma de mobilité.

Le schéma est une analyse en profondeur du contexte et des besoins des usagers visant à :

- Comprendre les principaux enjeux de mobilité ;
- Définir les actions clés à déployer pour offrir un meilleur service de transport collectif et de mobilité douce ;
- Réduire progressivement les émissions de gaz à effet de serre engendrées par les véhicules qui transitent au quotidien par la commune.

Plusieurs axes sont pressentis, certains impliquant d'ores et déjà des actions à l'échelle communale :

→ LE TRANSPORT URBAIN PAR CÂBLE. Lancée à l'hiver 2021-2022, cette solution de mobilité facilite le déplacement des piétons et fluidifie les échanges entre les niveaux de station. Les horaires étendus permettent aux travailleurs un déplacement plus rapide au quotidien.

→ LES LIGNES DE COVOITURAGE. Les deux premiers arrêts de la ligne de covoiturage spontané reliant le bas de la commune à Courchevel 1850 ont été installés à l'hiver 2022-2023. La totalité du dispositif verra son aboutissement à l'été 2025 avec 15 autres arrêts maillant l'ensemble du territoire et connectant avec Moûtiers, pour une offre de mobilité à la fois plus écologique et solidaire et ce, à l'année.

→ L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE.

Depuis cette année, les habitant(e)s de plus de 18 ans résidant à l'année dans la commune peuvent prétendre à une aide allant jusqu'à 200 € pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion.

→ LA NAVETTE À HYDROGÈNE.

Une solution efficace à la décarbonation du transport collectif qui consiste à remplacer le diesel par de l'hydrogène vert, produit à partir d'énergie renouvelable. Cette solution a été rendue possible grâce à la station de recharge disponible à Moûtiers depuis deux ans. Ainsi, la commune, conjointement à celles de Moûtiers et de Tignes, a déployé le 9 avril un test grandeur nature concluant dans un contexte hivernal, avec un mercure dépassant rarement les 2 °C au-dessus de 1 500 m d'altitude. Un nouveau test, en condition d'exploitation et pour une durée de 15 jours, est prévu cette fin d'année sur la ligne Courchevel Moriond – Courchevel 1850 qui conduira, s'il réussit, à l'utilisation de ces bus à hydrogène à partir de l'hiver 2025-2026.

→ BORNES DE RECHARGE.

En complément des bornes de recharge existantes, la commune de Courchevel a lancé un appel d'offres en juillet dernier pour s'entourer d'une assistance à maîtrise d'ouvrage qui l'accompagnera dans son schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Une étude des besoins et de faisabilité sera menée en 2025 et les travaux d'installation des bornes sont prévus courant 2026.

ÉTAPES CLÉS

ÉTAPE 1 : AVR. → OCT. 2024

Diagnostic et élaboration des axes de réponse aux enjeux.

ÉTAPE 2 : OCT. → NOV. 2024

Construction du plan d'action détaillé et des programmations annuelles d'investissement.

ÉTAPE 3 : À PARTIR DE JAN. 2025

Mise en œuvre des actions.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Service Développement durable

ethel.bonnet-laverge@mairie-courchevel.com
04 79 08 86 32

ABC, l'atlas de la biodiversité communale

La protection de la biodiversité est au cœur des enjeux du territoire auquel appartient la commune de Courchevel et se traduit dans son plan local d'urbanisme, puisque Courchevel recense de nombreux espaces naturels d'intérêt majeur :

→ **Le Parc national de la Vanoise**, qui en fait naturellement partie, étant donné que l'ensemble du territoire communal est situé dans l'aire d'adhésion du Parc. Le cœur du parc comprend notamment 11,4 % de la superficie communale.

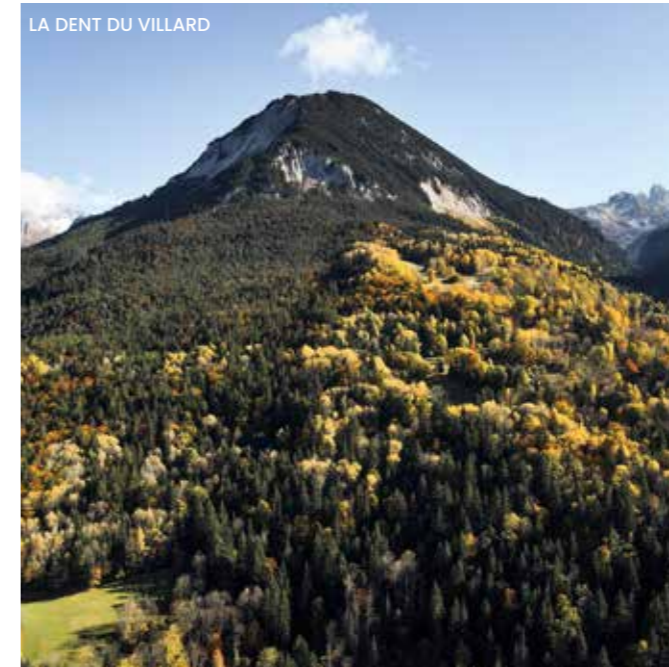
→ **Le site Natura 2000 du massif de la Vanoise**, pour lequel la commune est également concernée, et qui a été désigné en Zone de Protection Spéciale au titre de la directive « oiseaux », et en Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive « habitat ». Ce site recèle un très grand nombre de milieux naturels et d'espèces d'intérêt européen, représentatif des Alpes du Nord françaises.

→ **La réserve biologique domaniale de la dent du Villard**, qui couvre 60 % de la superficie de la commune et abrite un milieu rare en Europe : une forêt de pins à crochets sur gypse. Le périmètre de cette réserve est lui-même inclus dans le site Natura 2000 du massif de la Vanoise.

→ **Enfin, quatre zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)** de type 1 et une de type 2 qui permettent d'identifier des secteurs particulièrement intéressants sur le plan écologique. Ces zones présentent généralement une grande diversité d'habitats naturels, qui se traduit par une richesse floristique et faunistique

caractéristique, avec la présence d'espèces à forte valeur patrimoniale.

En 2022, une nouvelle page de l'engagement de la commune en faveur de la biodiversité a commencé à s'écrire avec le lancement de son premier Atlas de la biodiversité communale (ABC). La commune a été sélectionnée en 2022 dans le cadre de l'appel à projets lancé annuellement par l'Office français de la



biodiversité (OFB), la commune a ainsi entrepris cette démarche sur certaines espèces de faune et flore, en coordination avec le Parc national de la Vanoise.

L'objectif est multiple. En plus de disposer d'un outil de représentation de la biodiversité et des enjeux environnementaux sur l'intégralité de son territoire, l'ABC permet d'uniformiser les données connues pour mieux consolider le niveau de connaissance afin de mobiliser les élu(e)s et les acteurs socio-économiques, de valoriser les connaissances auprès du grand public et d'aider à la décision dans le cadre de potentiels projets d'aménagement.

Une démarche résolument engagée vers la préservation de l'écosystème local

Pour ce faire, le projet d'ABC réunit une équipe de spécialistes sur les habitats et les différentes espèces étudiées : les chiroptères, les rhopalocères et hétérocères, les aigles, les odonates et les amphibiens, ainsi que les espèces exotiques envahissantes, les espèces patrimoniales emblématiques (sabot de vénus, buxbaumie verte...) et une liste d'espèces de la flore et de la bryoflore.

À ce jour, la cartographie des habitats a été réalisée et les experts sont en cours de finalisation des différentes prospections d'espèces. Par ailleurs, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées durant le festival Les Vogues afin de renforcer les connaissances des habitant(e)s et de promouvoir la préservation de l'environnement auprès de différents publics. Étude des chants d'oiseaux, création de nichoirs et de mangeoires à oiseaux, observation de papillons en nocturne sont autant d'animations proposées durant cette quinzaine consacrée à la connaissance de la nature

qui nous entoure et à la préservation de l'environnement.

Coût du projet :

51 814 €

financé à 80 % par l'Office français de la biodiversité, soit 35 851 €

L'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a modifié l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales régissant l'espace réservé à l'opposition dans les supports de communication municipaux. Alors que l'obligation de prévoir cet espace ne s'appliquait jusqu'alors qu'aux communes de plus de 3500 habitants, la loi NOTRe étend cette obligation aux communes de 1 000 à 3 500 habitants. Les modalités pratiques de mise en œuvre de ce droit d'expression sont fixées dans le règlement intérieur du conseil municipal qui a été adopté lors de la séance du 24 novembre 2020.

Lucien CORDEL

Michel Barnier premier ministre, la caution nécessaire à l'obtention des JO semble acquise. Je suis tout à fait favorable à ces JO dans les Alpes. Après le succès des JO à Paris j'ai du mal à comprendre les détracteurs du projet. Cependant, ils ne durent que 15 jours et doivent donc s'intégrer dans une vision à long terme, 2046 est une bonne cible pour Courchevel. Si la cible est lointaine, l'échéance est proche. Il y a beaucoup de travail pour assurer la réussite du projet et la cohérence avec la stratégie de développement maîtrisé de la commune, ses choix écologiques ainsi que ses investissements. Alors que les problèmes sont complexes, ascenseur valléen et fin de DSP S3V en 2030 par exemple, le mode de fonctionnement de la municipalité m'inquiète beaucoup, élections 2026 en prime.

Jean-Marc BELLEVILLE, Claude ALLEMOZ et Béatrice CHEVALLIER (Tous pour Courchevel)

La contribution du groupe «Tous pour Courchevel» ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

Isabelle MONSENEGO

La contribution d'Isabelle Monsenego ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

Sophie CRET

La contribution de Sophie Cret ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

Calendrier des événements et animations

Octobre

14 Exposition photo «Contraste»

Médiathèque de Courchevel Le Praz

13 Fête de la pomme et vide-grenier

Courchevel Le Praz

15 Ateliers artistiques enfants, ados et adultes

Médiathèque de Courchevel Le Praz

Novembre

8 Les nuits du cinéma

Courchevel La Tania

Décembre

6 Ouverture de la saison

Tous les villages

Les informations du calendrier sont non contractuelles, consultez régulièrement les sites internet www.mairie-courchevel.com et www.courchevel.com pour connaître les dernières mises à jour.



Pour rappel, le centre rouvre ses portes

Le 19 octobre

Horaires et jours d'ouverture période automnale, jusqu'au 6 décembre :

→ Mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 20 h

→ Le week-end de 10 h à 20 h

État-civil

NAISSANCES

Mai

Mahina GUEYE

Juin

Bernard LECLERCQ

Mario PÉTRACIN

Juillet

Giorgio NAYLOR

Août

Andréa NIVIERE

MARIAGES

Juillet

Laurie CLOAREC et Édouard BERGER

Août

Camille JORIOZ et Vincent MONGELLAZ

Septembre

Rachel WILLETT et Patrick WEEKS

DÉCÈS

Septembre 2024

Raymond MALEC